

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4219 - MARDI 29 MARS 2022

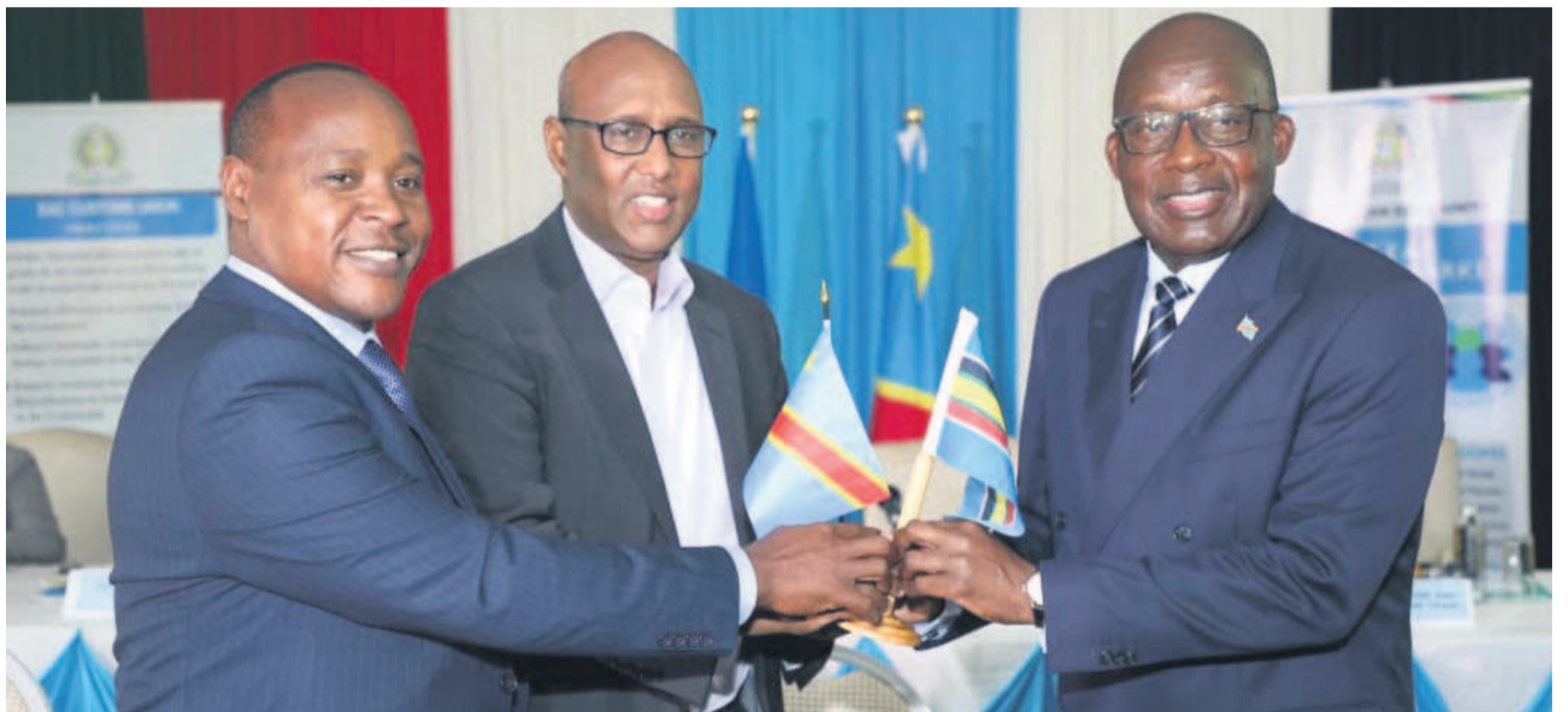
COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST

Un sommet des chefs d'Etat pour décider de l'admission de la RDC

Un sommet des chefs d'Etat pour décider de l'admission de la RDC

Le 19^e sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté d'Afrique de l'est (CAE) aura lieu virtuellement ce 29 mars avec, sur la table, l'examen du rapport du Conseil des ministres sur les négociations avec la République démocratique du Congo (RDC) et son admission au sein de cette communauté. Le président Félix-Antoine Tshisekedi va y participer.

En cas d'admission et avec un marché de quatre-vingt-dix millions d'habitants, la RDC deviendra le septième pays membre de la CAE, rejoignant le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Sud Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda. **Page 3**



Peter Mathuki, secrétaire général de la CAE, et Christophe Lutundula, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RDC, lors des négociations à Nairobi

COMMÉMORATION LUMUMBA

Un énième report serait « inacceptable »

Le rapatriement des reliques du héros national devrait intervenir au cours des trois prochains mois. Entre-temps, les travaux de construction du mémorial n'ont toujours pas démarré plus de deux mois après la pose de la première pierre. Au regard du temps restant, la perspective d'un troisième report se dessine déjà.

Du côté des autorités congolaises, c'est le silence radio. Il n'y a eu aucune communication institutionnelle pour confirmer ou reporter la date



Le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi et les enfants biologiques de Patrice Lumumba du 30 juin 2022 retenue pour la cérémonie de retour des reliques de Patrice-Lumumba en RDC.

GOUVERNEMENT

Vers une nouvelle prorogation de l'état de siège



Les FARDC en patrouille dans un village de l'Est du pays

L'exécutif national sollicite une nouvelle prorogation de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri pour une nouvelle période de quinze jours prenant cours le 5 avril. Le projet de loi autorisant cette nouvelle prorogation a récemment été soumis au Conseil des ministres avant sa transmission

au Parlement. Contrairement aux précédentes sollicitations, celle en cours intervient dans un contexte de montée en puissance de l'armée congolaise. La prorogation de l'état de siège permettra aux FARDC appuyées par l'armée ougandaise de consolider les acquis des opérations antérieures. **Page 4**

CDM QATAR 2022

Des réactions avant le barrage retour Maroc-RDC à Casablanca

Page 6

ÉDITORIAL

Engagement

L'annonce que vient de faire la Banque africaine de développement-BAD- aux autorités congolaises d'apporter son soutien au Plan national de développement (PND) 2022-2026 est une bonne nouvelle. Bien que le montant ne soit pas encore connu, l'engagement de financement de la plus importante institution financière du continent arrive à point nommé. Le PND présente un gap obligeant l'exécutif national à recourir aux appuis financiers extérieurs.

Les fonds propres du gouvernement sont estimés à un peu plus de deux mille milliards de francs CFA, soit 24% sur un total de près de neuf mille milliards de francs CFA, le déficit à combler représentant 2/3 du montant global du programme. La promesse de la BAD constitue une bouffée d'oxygène à condition qu'elle soit tenue de même que les subventions à venir de la part d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux du Congo.

Dans le cadre du renflouement des ressources du PND, l'Etat peut aussi compter sur les dividendes engendrés par la reprise timide des activités du secteur privé national, bien que frappé de plein fouet par la double crise économique et sanitaire due au coronavirus covid-19. Le PND a été élaboré aux fins d'accélérer le développement du pays, de libérer l'économie nationale de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, en la diversifiant et en la rendant plus résiliente.

C'est un programme ambitieux qui repose sur les secteurs de l'agriculture, du numérique, du tourisme, de l'immobilier, de l'industrie et des zones économiques spéciales. Sa mise en œuvre requiert cependant une certaine détermination des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers. Au regard des faiblesses du programme 2018-2022, une telle ambition mérite d'être traduite en actes pour le bien-être des générations actuelles et futures.

Le Courrier de Kinshasa

COOPÉRATION

Le ministre de la Santé publique échange avec le président de la commission de la CEEAC

En séjour de travail à Kinshasa, une délégation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a été reçue, le 22 mars, par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani.

Conduite par le président de la commission de la CEEAC, Gilberto de Piedade Verissimo, la délégation venue du Gabon a inscrit sa visite autour du mandat du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à la tête de cette communauté dont le thème est la culture, l'éducation et la santé. Dans ce cadre, cette délégation a échangé avec le ministre de la Santé sur le programme de la mandature de la RDC à la présidence de la Communauté par rapport au domaine de la santé.

Gilberto Verssimo et Jean-Jacques Mbungani ont étudié les actions que la République démocratique du Congo (RDC) doit conduire durant cette année dans en Afrique centrale. «Le plus important est la mise en place de l'Organisation de la santé d'Afrique centrale (Osac) qui va permettre à la région d'instituer son centre de contrôle des maladies en Afrique centrale. Aujourd'hui, chaque Etat de la région traite ses maladies de manière indépendante. Or, nous avons des maladies transfrontalières que l'Osac peut bien s'occuper, avec un protocole de traitement pour une meilleure prise en charge. Donc, la RDC a reçu la mission de conduire la mise en place de cette Institution sanitaire», a indiqué le président de la Commission de la CEEAC au terme de la séance de travail.

Confrontée à plusieurs endémies et épidémies, la RDC pourra ainsi travailler avec l'Osac pour l'aider à lutter efficacement contre ces maladies en-



Jean-Jacques Mbungani

démiques. « Le Congo-Kinshasa ne doit plus lutter seul contre ces endémies. L'Osac lui donne l'opportunité afin de bénéficier des expériences des autres Etats de la région. Ce mandat du président Tshisekedi va aider la RDC et les autres pays à s'entraider par rapport au renforcement des systèmes en Afrique centrale », a ajouté Gilberto de Piedade Verissimo.

Basée à Libreville, la CEEAC a été créée en octobre 1983 et compte onze Etats membres. Cette communauté regroupe la RDC, l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao

Tome & Principe et le Tchad. Elle a pour objectif le renforcement de la coopération dans divers domaines, entre autres, l'industrie, les transports, le commerce, la santé et la culture. Ses priorités pour les cinq prochaines années sont désormais la construction des routes inter-Etats, la concrétisation du marché commun et la libre circulation des personnes et des biens. La sécurité et la santé dans la région constituent également les autres priorités de la CEEAC. Rappelons que c'est depuis janvier dernier que le président Félix-Antoine Tshisekedi a pris les commandes de la présidence tournante de la CEEAC.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST

Un sommet des chefs d'Etat pour décider de l'admission de la RDC

Le 19^e sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté d'Afrique de l'est (CAE) aura lieu virtuellement ce 29 mars à partir de 11h00. Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi, va y participer.

Le sommet, indique la CAE, devrait principalement examiner le rapport du Conseil des ministres sur les négociations avec la RDC et son admission au sein de cette communauté. Sa tenue a été précédée par la 48^e réunion extraordinaire du Conseil des ministres de la CAE, le 25 mars, qui a examiné l'ordre du jour et le programme provisoires du 19^e sommet extraordinaire des chefs d'Etat de cet espace sur l'admission de la RDC. Le Dr Kevit Desai, secrétaire principal kényan chargé de la CAE et des affaires régionales, a déclaré à The EastAfrican : « Il n'y a qu'une seule question dont nous discutons, et c'est la RDC. La mission d'examen est terminée, les négociations sont terminées. Nous en sommes à la neuvième étape, qui consiste essentiellement à créer un format pour le sommet ».

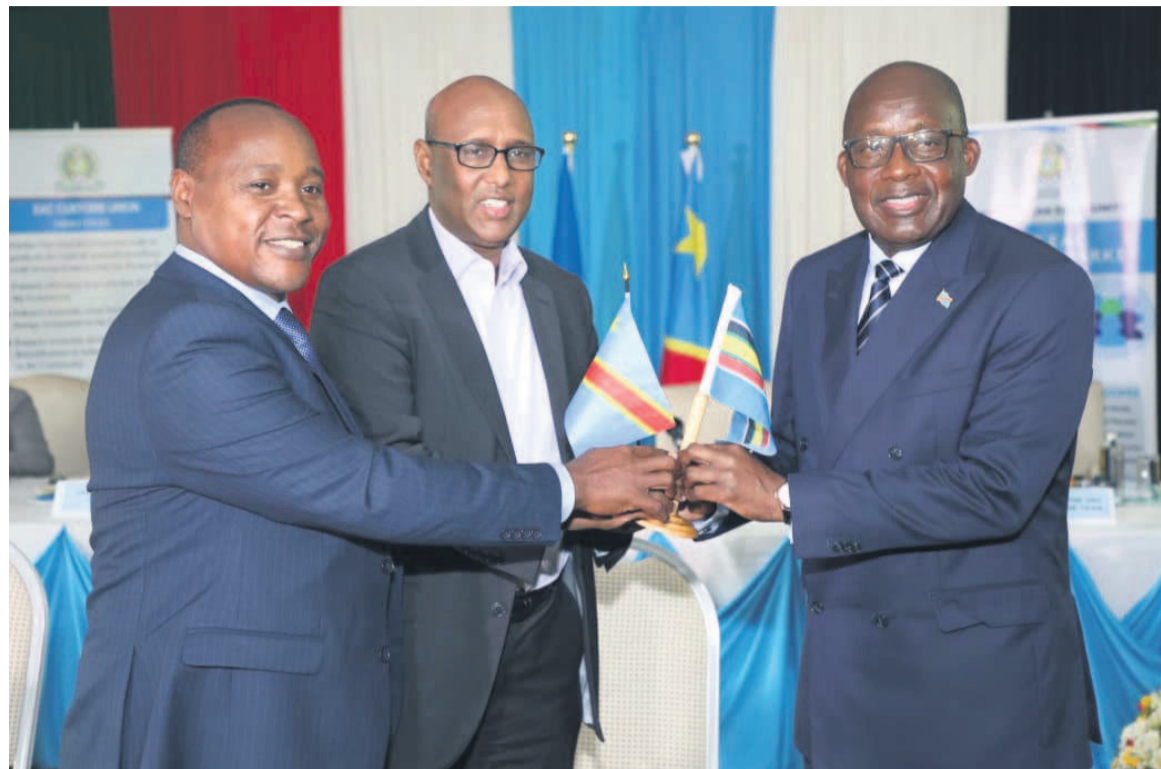
En cas d'admission et avec un marché de quatre-vingt-dix millions d'habitants, la RDC deviendra le 7^e pays membre de la CAE, rejoignant le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Sud Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda.

Ratification par le parlement congolais

Parmi les questions abordées lors du Conseil des ministres figurent le processus de ratification des instruments de la CAE par Kinshasa et la question de savoir si ce processus a fait l'objet d'une ratification interne par le Parlement congolais. Jusqu'à présent, la RDC a franchi toutes les étapes importantes pour rejoindre la CAE. Lors de sa récente réunion, le Conseil des ministres a passé en revue la liste de contrôle pour s'assurer que toutes les étapes avaient été franchies et acceptées par toutes les parties. Les procédures ont couvert les secteurs politique, juridique et institutionnel, infrastructurel, productif et social. Les affaires économiques et le commerce sont au centre de l'accord. Une équipe de vérification de la CAE a été en consultation avec le bureau du président de la RDC et a développé un programme de travail qui a identifié les ministères, les institutions, les organisations privées et de la société civile à engager pendant le processus, qui a été largement conclu en février 2021.

Vérification des critères d'admission

L'équipe de vérification a examiné, entre autres, la situation actuelle de la RDC en droit international et a établi le niveau de conformité du pays aux critères d'admission de nouveaux pays tels que prévus dans le traité de la CAE. Selon ce traité, les critères d'admission de nouveaux pays comprennent l'accepta-



Peter Mathuki, secrétaire général de la CAE, et Christophe Lutundula, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RDC, lors des négociations à Nairobi

tion de la communauté telle que cela est énoncé; l'adhésion aux principes universellement acceptables de bonne gouvernance, de démocratie, d'Etat de droit, de respect des droits de l'homme et de justice sociale; la contribution potentielle au renforcement de l'intégration au sein de la région de l'Afrique de l'est; ainsi que la proximité géographique et l'interdépendance entre celui-ci (le pays étranger) et les Etats partenaires de la CAE. D'autres critères incluent l'établissement et le maintien d'une économie de marché. Les politiques sociales et économiques doivent également être compatibles avec celles de la CAE. Lors de la 44^e réunion extraordinaire du Conseil des ministres tenue le 22 novembre 2021, à Arusha, en Tanzanie, l'adhésion de la RDC avait été recommandée au sommet des chefs d'Etat. Cette recommandation faisait suite à l'étape de vérification par des experts techniques de la CAE sur l'aptitude de la RDC à rejoindre l'organisation. Les équipes de négociation ont été dirigées par le Dr Alice Yalla (Kenya) pour la CAE et le Pr Serge Tshibangu Kabeya pour la RDC.

Union douanière, union monétaire, marché commun et fédération politique

Dans une tribune publiée sur theconversation.com, Jonathan Ang'ani Omuchesi, chargé de cours en gouvernance et intégration régionale, à l'université catholique d'Afrique de l'est, explique que l'intégration au sein de cette communauté est envisagée selon quatre piliers : l'union douanière, le marché commun, l'union monétaire et la fédération politique. Jusqu'à présent, la CAE a mis en œuvre des protocoles sur une union douanière et un marché commun. Ces protocoles, expliquent-ils, ont permis d'améliorer

le commerce et les investissements dans la région depuis 2006 et de dynamiser les relations entre les pays.

Dans le cadre du protocole d'union douanière, les taxes sur les biens produits dans la région ont été supprimées. L'Afrique de l'est applique également un tarif extérieur commun sur les importations provenant de l'extérieur de la région.

À long terme, fait-on savoir, une union douanière opérationnelle devrait ouvrir l'économie régionale afin que les petites économies puissent avoir accès à des industries qui seraient autrement hors de leur portée.

Pour sa part, le but d'un marché commun est de faciliter la circulation transfrontalière des biens, des personnes et des travailleurs. Sa mise en œuvre a vu les gouvernements d'Afrique de l'est harmoniser les procédures d'immigration et ordonner aux postes frontières de fonctionner 24 h sur 24. Certains des gouvernements, notamment le Rwanda et le Kenya, ont également supprimé les frais de permis de travail pour les citoyens de la région.

La CAE prépare actuellement le terrain pour son troisième pilier, l'union monétaire. Cela a commencé par l'adoption et la signature du protocole de l'Union monétaire est-africaine le 30 novembre 2013. Ce protocole fixe un délai de dix ans dans lequel les Etats partenaires doivent avoir une monnaie commune. C'est-à-dire en 2023, une échéance, indique-t-on, qui a peu de chances d'être respectée. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures convenues sur ce front sont mitigés.

Bénéfices pour la RDC

Actuellement, en termes d'échanges, la RDC représente environ 6% des exportations totales des pays de la CAE.

Kinshasa a déjà conclu des accords de coopération bilatéraux et multilatéraux avec les Etats partenaires de la CAE dans divers domaines, notamment les douanes, les infrastructures et les secteurs productifs et sociaux.

Selon Jonathan Ang'ani Omuchesi, la RDC, qui réalise déjà des échanges commerciaux importants avec la CAE, pourrait bénéficier de la réduction ou de la suppression des droits de douane. En effet, explique-t-il, les marchandises produites en RDC ne seront plus soumises à des taxes douanières à aucun des points frontaliers de la région. « Elle a déjà établi des relations commerciales avec le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. Pour les importations, certaines parties de la RDC dépendent du corridor commercial qui part du port de Mombasa et passe par l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. Ces connexions devraient se renforcer à mesure que les agences nationales des gouvernements d'Afrique de l'Est assouplissent les droits de douane et les barrières administratives pour le nouveau membre du bloc ».

Avantages pour la CAE

Pour Jonathan Ang'ani Omuchesi, l'admission de la RDC donnerait à la CAE son premier port sur la côte atlantique, car, pour l'instant, la région dépend des ports maritimes du Kenya et de la Tanzanie, situés dans l'océan Indien, pour ses échanges avec le reste du monde. « Le problème de la piraterie intermittente au large de la Somalie a mis en évidence la nécessité d'une autre route commerciale », indique-t-on.

Par ailleurs, explique l'expert, la RDC est également appelée à accroître de manière significative la taille du bloc commercial régional. Sa zone géographique est beaucoup plus étendue que celle des six Etats

d'Afrique de l'est réunis. La RDC a une superficie de 2,4 millions de kilomètres carrés, tandis que le bloc a une superficie d'environ 1,8 million de kilomètres carrés. Cette zone géographique supplémentaire - connue uniquement pour son cuivre, son coltan, son cobalt, son étain et d'autres minéraux - devrait renforcer le profil de l'Afrique de l'Est en tant que destination d'investissement.

Sur la scène mondiale, poursuit l'expert, la CAE gagne en influence grâce à l'énorme population (base de consommateurs) de la RDC, qui compte environ 90 millions de personnes et dont l'économie représente près de 50 milliards de dollars. « On estime que le bloc a une population de 177 millions de personnes et une économie de 193,7 milliards de dollars américains », précise-t-on.

Harmonisation entre les communautés économiques régionales

Par ailleurs, la CAE permet le libre-échange entre les Etats membres de l'Afrique australe et le Comesa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), deux organisations dont fait déjà partie la RDC. Interrogé en janvier dernier, au Kenya, sur le fait de savoir si l'adhésion de la RDC à la CAE poserait des défis car elle appartient déjà au Comesa et à la SADC, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, a répondu qu'il n'y avait aucun problème à être membre de plusieurs communautés économiques régionales, ajoutant que celles-ci en Afrique travaillaient en harmonie pour s'assurer que le continent devienne un véritable marché commun d'ici 2063.

Rejoignant la position du ministre congolais, Jonathan Ang'ani explique : « La RDC est déjà membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe. Mais elle ne sera pas le seul pays de la Communauté d'Afrique de l'est à être membre de plusieurs blocs régionaux. Le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi sont membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, tandis que la Tanzanie est membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe. La Communauté d'Afrique de l'est, par exemple, n'a pas été en mesure d'établir une union douanière complète puisqu'elle a dû autoriser la Tanzanie à accorder des préférences à ses partenaires d'Afrique australe. Les trois blocs harmonisent actuellement leur agenda et leurs lois dans le but d'intégrer leurs économies et leurs marchés. Cela s'inscrit dans l'objectif plus large de l'Union africaine, qui consiste à accélérer l'intégration économique du continent ».

Patrick Ndundigi

CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME

La FMT organise une manifestation dans la commune de la Gombe

La Fondation Mwimba Texas (FMT) organise, le 30 mars, à Kinshasa sur l'avenue des Huileries et sous le patronage de la présidente de l'Initiative plus, Olive Lembe Kabila, une grande manifestation pour clôturer le mois de mars dédié à la femme.

Placée sur le thème « Promouvoir l'autonomisation des femmes et de la jeune fille ainsi que l'égalité des sexes dans le contexte de lutte contre le changement climatique », l'activité sera une occasion pour Olive Lembe Kabila de sensibiliser les femmes et filles albinos sur leur autonomisation. Ce sera également une occasion pour elle de s'imprégner des réalités de ces filles albinos réu-

nies au sein de la FMT, en vue de trouver des solutions à certains de leurs problèmes quotidiens.

L'événement va réunir près de trois cents femmes albinos et autres vulnérables. Il y est prévu des mots de sensibilisation des responsables de la FMT, de la vice-présidente du Conseil national de la jeunesse en charge du genre, Ghiannely Mavungu et le message de

la présidente d'Initiative plus, Olive Lembe Kabila. Les femmes albinos vont sans nul doute recevoir d'elle des conseils pratiques sur leur autonomisation.

En plus de ces messages de conscientisation et autres activités, la présidente de l'Initiative plus va partager un repas de cœur avec les femmes et filles albinos et autres vulnérables présents à la cérémonie.

Lucien Dianzenza



Le vice-président de la FMT, Glody Mwimba, portant deux enfants albinos

GOUVERNEMENT

Une nouvelle prorogation de l'état de siège envisagée

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) sollicite une nouvelle prorogation de l'état de siège dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri pour une nouvelle période de quinze jours prenant cours le 5 avril. Le projet de loi autorisation cette nouvelle prorogation a récemment été soumis au Conseil des ministres avant sa transmission au Parlement.

Selon le ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, la prorogation de l'état de siège permettra aux Forces armées de la RDC, appuyées par l'armée ougandaise, de consolider les acquis des opérations antérieures. Elle contribuera également à poursuivre l'envergure des actions en vue de mettre fin à l'aventure terroriste et restaurer la sécurité, la paix et l'autorité de l'Etat dans cette partie du pays.

Contrairement aux précédentes demandes de prorogation de l'état de siège dans le Nord Kivu et en Ituri, celle en cours intervient alors que s'observe sur le terrain une montée en puissance de l'armée congolaise, notamment marquée par le démantèlement de plusieurs positions des milices étrangères actives

dans le grand Nord. Dans cette partie du pays, on signale principalement une intense activité des ADF.

Par ailleurs, le ministre de la Défense nationale et des anciens combattants a fait part de la poursuite et l'intensification des opérations conjointes Forces armée de la RDC-UPDF. Les forces loyalistes ont délogé les ADF installées jusqu'alors dans une école à Nyakabale, sauvant ainsi la vie des élèves qui s'y trouvaient. « A l'activisme de ces terroristes internes et externes, il y a lieu d'indiquer que la paix est fréquemment menacée par les différents conflits intercommunautés, essentiellement en Ituri », a repris le compte rendu du Conseil des ministres.

Jules Tambwe Itagali



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



MOIS DE LA FEMME

Du matériel aratoire distribué aux maraîchères de N'Djili

Voulant clôturer en beauté la Journée internationale de la femme placée sur le thème national "Promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles ainsi que l'égalité des sexes dans le contexte de lutte contre le changement climatique et de réduction des risques de catastrophes", l'organisation non gouvernementale Ma famille en or (MFOR) s'est rendue, le week-end dernier, à la pépinière de N'Djili pour sensibiliser les mamans maraîchères au rôle à jouer dans la lutte contre la faim.

La délégation de MFOR n'est pas allée à la pépinière de N'Djili les mains vides. Dans sa gibécière, il y a eu du matériel et intrants agricoles constitués notamment des houes, machettes, pelles, arrosoirs, fourches à dent, râpeaux et bottes, y compris des engrais chimiques et semences. La conseillère de MFOR, Mireille Kumbazi, a expliqué le sens de leur action. « L'ONG MFOR a voulu fêter le mois de mars dédié aux femmes avec les mamans maraîchères. Nous savons bien que ces mamans, grâce aux champs, nourrissent les familles entières mais elles manquent de matériel aratoire pour bien faire leur travail. Elles ont également besoin des

semences. Nous sommes venues leur donner un coup de pouce en leur apportant du matériel et intrants agricoles », a laissé entendre Mireille Kumbazi. « L'important ce n'est pas la quantité mais plutôt le geste posé à l'endroit de nos mamans maraîchères », a-t-elle tenu à préciser. Elle a, par ailleurs, demandé aux bénéficiaires d'utiliser ce matériel à bon escient.

Le geste de MFOR n'a pas laissé insensible le vice-président de l'Association Agri-N'Djili, M. Kaba, qui a exprimé sa gratitude en ces termes. « Que Dieu vous bénisse pour cette belle initiative que vous avez eue en venant nous aider avec du matériel de travail que nous manquions ». Pour



Des outils et intrants agricoles remis/Ph.Entv

sa part, la secrétaire de l'association, Nsimba, a fait remarquer que le matériel offert arrive bien à propos. Au nom de toutes

les maraîchères, elle a remercié l'ONG MFOR, implorant, en outre, la misericorde et la bénédiction de Dieu sur toutes les

dames en or pour qu'elles puissent continuer à poser des actes de générosité au profit des démunis.

Blandine Lusimana

Un atelier organisé à Kinkole

L'organisation non gouvernementale de défense des droits des femmes, Mama Congo telega (MCT), a organisé, le 26 mars à son siège de Kinkole, un atelier de réflexion sur la Journée de la femme célébrée le 8 mars de chaque année. Parmi les participantes, des jeunes filles et femmes de la commune de la N'Sele.

MCT a fait recours à une membre de la société civile, chercheuse senior au sein de l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique, Chancelle Nsingi, pour recadrer la gent féminine sur la journée consacrée à la défense de ses droits. Pour baliser le chemin, la secrétaire de direction de MCT, Allégresse Mujinga, a attiré l'attention des participantes sur le combat mené par cette organisation pour améliorer la condition de la femme, plus précisément celle vivant dans la périphérie de Kinshasa. Elle a invité les femmes de N'Sele à développer le goût de la connaissance et à faire preuve d'enthousiasme pour participer activement aux rencontres de réflexion sur la promotion de la condition féminine. L'oratrice du jour, Chan-

celle Nsingi, s'est appesantie sur la portée réelle de la journée internationale de la femme et le rôle de la femme de N'Sele dans la prise de conscience collective. Tout en relevant que la journée du 8 mars, tout comme le mois de mars sont diversement interprétés par les Congolaises, elle a également fait un bref aperçu historique de cette journée consacrée à la défense des droits des femmes sur le plan international. Chancelle NSingui a expliqué le thème international retenu pour 2022 ainsi que le rôle de la femme de N'Sele dans la prise de conscience collective.

Elle a, en effet, noté que la commune de N'Sele est l'une des vastes communes de Kinshasa, en termes de superficie, aujourd'hui prisée par les



Une vue de la salle lors de l'activité

Kinois et les expatriés qui tiennent à y construire un toit pour le reste de leurs derniers jours. Elle a également rappelé les droits

des femmes habitant cette municipalité, qui sont les mêmes que ceux des femmes des autres communes de la capitale et de

tout le reste du pays. « En habitant cette commune, sachez que vous jouissez de mêmes droits que toute autre femme qui habite Gombe, Ngaliema, Ma campagne, Limete et autres », a-t-elle souligné. Et de lancer : « Ne soyez pas complexées... Vous avez le droit à la vie, à l'intégrité physique, à la participation aux affaires publiques de votre pays et même d'ester en justice pour en revendiquer le respect ».

Elle a clos son propos en appelant les femmes des quartiers Munke, télévision à Mpsa I ou II, d'Efo-banc, du camp PM ou encore celles de Bibwa, de B.A.T, des quartiers Ngamaba, Moba Nse ou Kinkole à connaître leurs droits pour mieux les défendre.

Lucien Dianzenza

BARRAGE QATAR 2022

Les Léopards dans la fournaise du stade Mohamed V de Casablanca

L'avenir des Léopards passera ce 29 mars inévitablement par une victoire, à défaut d'un nul de plus d'un but pour espérer réaliser l'exploit attendu par tout un peuple, à savoir la qualification à la Coupe du monde Qatar 2022.

L'effet du but marqué à l'extérieur continue de peser sur le football africain, ce qui rend énorme la tâche des Léopards obligés de sortir victorieux du duel contre les Lions de l'Atlas, si non les contraindre à la prolongation en cas de remake du score de la manche aller (un but partout). Et si ce score de parité persistait, seuls les tirs au but pourront alors départager les deux équipes.

En tout cas, quelle que soit la manière, les Congolais ne jurent que par la qualification de leur Onze national nonobstant le faux bond du stade des Martyrs. Ils sont convaincus que le nul inespéré arraché par les Lions de l'Atlas à Kinshasa était dû à un relâchement des joueurs et aux mauvais remplacements opérés par le coach à l'heure du jeu. Ce 29 mars, ce sera un tout autre match au stade Mohammed V de Casablanca, désormais principale destination de la communauté congolaise du Maroc. Loin de se présenter en

victimes expiatoires, les Léopards sont déterminés à faire le jeu, ou mieux, à mouiller le maillot, à en croire certaines déclarations émanant des coulisses d'El Jadida où ils ont pris leur quartier. Le coach Hector Cuper a tiré les enseignements du match-aller et entend réajuster son classement en fonction de ce qu'il a vu.

Une affluence garantie...

D'après des sources sur place, l'ambassade de la République démocratique du Congo au Maroc, appuyée par le gouvernement central, a pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir la présence des supporters congolais au stade, d'autant plus que le président Félix Tshisekedi ne sera pas à la tribune pour suivre ce match. En effet, contrairement à la promesse faite aux joueurs à l'issue de leur match-aller, celle de les accompagner éventuellement jusqu'à Casablanca afin de les soutenir, le chef de l'Etat



Les Léopards de la RDC célébrant un but

n'effectuera plus le déplacement du royaume chérifien. Aucune raison officielle n'est avancée pour justifier cette absence de l'autorité suprême du pays à cette joute. « Le président voulait simplement leur témoigner son soutien et les encourager à se battre jusqu'au bout », entend-on dire, sans plus.

Qu'à cela ne tienne. Une chose est vraie, c'est que les

Congolais résidant au Maroc entendent enflammer le stade Mohammed V de Casablanca ce mardi soir. Ils viendront de diverses villes marocaines (Casablanca, Rabat, Meknès, El Jadida, Oudja, Fès, Kenitra, Agadir, Tétouan et Tanger) pour se rendre au stade, et seront facilités en cela par des bus qui mis à leur disposition. Le gouvernement finance le déplacement des supporters

tandis que l'ambassade organise la logistique.

L'Union des étudiants et stagiaires congolais au Maroc ainsi que le bureau des résidents (communauté congolaise au Maroc) sont également impliqués dans cette organisation dont la finalité est d'apporter aux Léopards le soutien requis pour ce genre de rencontre à grand enjeu.

Alain Diasso

Réactions avant le barrage retour Maroc - RDC

Très attendue, la rencontre aller de la double confrontation entre le République démocratique du Congo (RDC) et le Maroc en barrage de la Coupe du monde Qatar 2022, soldée par une égalité d'un but partout à Kinshasa, a suscité quelques réactions, avant le retour ce mardi à Casablanca.

Les Léopards de la RDC séjournent depuis le 26 mars au Maroc, après six heures de vol à bord d'un avion d'Ethiopian Airlines affrété par le gouvernement. Les fauves congolais vont défier les Lions de l'Atlas marocains en match retour des barrages de la Coupe du monde (CDM) Qatar 2022. Au match aller le 25 mars au stade des Martyrs, à Kinshasa, les deux équipes s'étaient séparées sur la parité d'un but partout. La délégation des Léopards avait établi son quartier général à Mazargan, à El Jadida, avant de prendre la route pour Casablanca le 28 mars.

En conférence de presse après le match aller, Hector Cuper avait déclaré : « Nous continuons à espérer, nous avons commis une erreur d'inattention mais on ne peut pas se plaindre de la manière dont nous avons joué contre le Maroc ». N'ayant pas foulé l'aire de jeu lors du premier match, le milieu organisateur de Lens en France, Gaël Kaku-

ta, s'est exprimé sur les réseaux sociaux pour ce match retour et une éventuelle qualification de la RDC, quarante-huit ans après la première présence au Mondial, en Allemagne. « Certains veulent que cela arrive, d'autres aimeraient que cela arrive et quelques-uns font que cela arrive. Nous allons tout donner pour que cela arrive », a-t-il écrit. Lui aussi, absent de la feuille du match après son arrivée tardive à Kinshasa pour le regroupement, Meschak Elia pourrait être sur le terrain avec la sélection congolaise au stade Mohammed V de Casablanca. « Rien n'est perdu. Nous allons tout donner librement à Casablanca pour cette qualification. Merci à toute l'équipe pour ce travail. L'histoire de la qualification sera encore plus belle et plus excitante au Maroc », peut-on lire sur ses réseaux sociaux. Buteur pour son premier match officiel avec les Léopards, l'attaquant Yoane Wisasa de Brentford en Premier



Les Léopards en route pour Casablanca via El Jadida au Maroc le 28 mars 2022.

League anglaise a lâché ceci sur ses réseaux sociaux : « Le retour sera un autre match. RDC eloko ya makasi...Merci au coach de m'avoir fait confiance »

Entraîneur principal du CS Don Bosco de Lubumbashi et sélectionneur des U17 de la RDC, Eric Tshibusu est revenu, pour sa part, sur le match aller avec quelques observa-

tions. « Le match avait bien été préparé pour empêcher que les Marocains puissent s'exprimer offensivement. Malheureusement, nous n'avons pas pu tuer le match. On avait un plan de jeu qui était de contenir les assauts marocains en essayant de les avoir en contre. En seconde période, nous avons lâché un peu tactiquement, avec les changements aussi qui ont déséquilibré l'équipe. Il n'y a pas eu de rigueur dans le placement défensif. C'est le football. Nous sommes un peu déçus du score nul au regard de la physionomie du match », a-t-il fait observer. Et d'espérer pour le match retour : « Il y a de l'espoir, autant ils ont marqué ici, nous pouvons également le faire là-bas. Il faut croire à ses chances. La pression sera chez eux au match retour. Il faut arriver à les avoir en contre et les déjouer en les mettant en doute dès le début du match ».

Martin Engimo

EN BREF

°**Résurgence du Cholera au Cameroun.** 29 personnes sont mortes du choléra en une semaine dans l'ouest du Cameroun. La maladie diarrhéique aiguë, dont on peut mourir en quelques heures en l'absence de traitement, réapparaît périodiquement au Cameroun. Depuis octobre 2021, l'épidémie a fait 62 morts avec près de 2.100 cas recensés. Début 2021, l'OMS estimait qu'il y avait chaque année 1,3 à 4 millions de cas de choléra et 21.000 à 143.000 décès dus à cette maladie dans le monde. Des vaccins anticholériques sûrs, administrés par voie orale, doivent être utilisés conjointement à l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement pour limiter les flambées de choléra et favoriser la prévention dans les zones connues pour être à haut risque indique l'organisation onusienne.

°**Trêve humanitaire au Tigré.** Les rebelles du Tigré, en conflit depuis 17 mois avec l'armée éthiopienne, se sont engagés vendredi à respecter un cessez-le-feu, quelques heures après l'annonce par le gouvernement éthiopien d'une trêve humanitaire illimitée pour permettre la libre circulation de l'aide humanitaire vers les populations ayant besoin d'assistance au Tigré où aucun convoi d'aide humanitaire n'est arrivé par la route depuis le 15 décembre. Ils ont appelé le gouvernement éthiopien à prendre des mesures concrètes pour faciliter l'accès sans restrictions à cette région du nord de l'Éthiopie où la faim menace. Les rebelles se disent déterminés à la réussite du cessez-le-feu. Le Programme alimentaire mondial (PAM) estimait en janvier que 4,6 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire, tandis que deux millions souffraient d'une «pénurie extrême de nourriture».

°**Mesfin Tasew nouveau PDG d'Ethiopian Airlines.** La compagnie nationale éthiopienne, premier transporteur aérien africain a nommé Mesfin Tasew nouveau PDG. Il remplace Tewolde Gebremariam qui a quitté l'entreprise pour des raisons de santé. Ancien directeur des opérations d'Ethiopian Airlines, Mesfin Tasew est l'actuel PDG d'ASKY, compagnie panafricaine basée à Lomé, dont la compagnie éthiopienne est le partenaire stratégique. Ethiopian Airlines, entreprise 100% publique qui se flatte d'être la seule compagnie aérienne réalisant des bénéfices sur le continent africain, a enregistré un chiffre d'affaires de 3,51 milliards de dollars pour l'année fiscale 2020-2021.

Dans un secteur aérien sinistré par la pandémie de Covid-19, la compagnie a réussi à se maintenir à flot se tournant massivement vers le fret quand le trafic passager a brutalement chuté, en convertissant notamment certains de ses appareils passagers en avions cargo.

°**Traitement préventif contre le covid.** L'Agence européenne des médicaments (EMA) a recommandé la mise sur le marché pour les plus de 12 ans du traitement préventif Evusheld d'AstraZeneca, destiné aux personnes qui manquent d'anticorps et dont l'organisme résiste à la vaccination. Evusheld est considéré comme efficace face à Omicron. Ces anticorps aident le système immunitaire à combattre le virus. L'EMA va maintenant envoyer sa recommandation à la Commission européenne pour une décision rapide applicable dans tous les États membres de l'UE.

°**Covid, 4^e dose.** Au cours des six dernières semaines, la France, l'Allemagne, la Suède et, dans quelques jours l'Australie, ont recommandé l'injection d'une quatrième dose pour les groupes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées. L'Australie a enregistré ces derniers jours plus de 50.000 cas quotidiens par jour, soit environ le double de cas recensés un mois plus tôt attribuée en partie à la montée d'un variant plus contagieux d'Omicron.

Julia Ndeko avec AFP

PROTECTION DES DROITS DES JOURNALISTES

L'Unesco alerte les Etats sur les violences vécues par les médias

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a publié, le week-end dernier, un rapport sur les menaces que certaines personnes ainsi que les réseaux sociaux font peser sur la survie des médias, afin d'attirer l'attention des gestionnaires de ces structures d'information.

Le rapport établi entre 2016 et 2021 présente les tendances mondiales en matière de liberté d'expression et le développement économique des médias. Il insiste sur la menace et les conséquences négatives des réseaux sociaux sur leur survie car, selon le document, au cours des cinq dernières années, le public et les revenus publicitaires qui devraient faire vivre les médias ont tous les deux migré en grand nombre vers les plateformes internet. « Google et Meta/Facebook absorbent désormais environ la moitié de l'ensemble des dépenses publicitaires numériques mondiales, tandis que ces cinq dernières années, les recettes publicitaires mondiales perçues par les journaux ont diminué de moitié », précise l'Unesco. Elle ajoute que la pandémie de covid-19 a elle aussi aggravé la crise de l'information et amplifié les tendances déjà à la baisse, notamment celles des recettes publicitaires ainsi que les pertes d'emplois et les fermetures de certaines organes de presse.

Les journalistes attaqués partout

Deux tiers des journalistes sont lésés et sentent que leurs emplois sont devenus plus précaires, en raison des pressions économiques liées à la pandémie.

Selon cette étude, la sécurité des journalistes est de plus en plus menacée, non seulement par des gouvernements et des groupes criminels, mais aussi par certains citoyens mal intentionnés qui profèrent des insultes et lancent des attaques en ligne.

Pour l'Unesco, trois facteurs contribuent à la violence à l'encontre des journalistes, à savoir l'impunité, le manque de lois fortes pour contrer ces meurtres, les violences en ligne ainsi que les attaques menées contre les journalistes, surtout ceux qui couvrent des rassemblements publics, des manifestations et des émeutes.

Donnant les statistiques liées à l'impunité face aux meurtres, l'enquête précise que de 2016 à 2021 on a recensé les meurtres de quatre cent cinquante-cinq journalistes, décédés soit en raison de leur travail, soit pendant leur travail. Et, près de neuf meurtres sur dix ne sont toujours pas résolus. Quant à la violence, il est révélé que plus de sept femmes journalistes interrogées sur dix l'ont subie en ligne.

« Dans de nombreux pays, les lois ne protègent pas suffisamment les journalistes contre ces menaces. Aussi, dans certains cas, le cadre juridique augmente même les risques qu'ils encourent. Il manque aussi de nouvelles lois capables de sanctionner les actions telles que la

diffusion de fausses informations, de rumeurs ou de cyber-diffamation. Alors que, dans certains pays, la diffamation est toujours une infraction pénale, plutôt que civile, ce qui permet de l'utiliser comme motif d'arrestation ou de détention », ajoute le document en insistant sur le fait que plus d'un million de messages contenant des informations inexacts, peu fiables ou trompeuses circulent actuellement.

Protéger les médias et sécuriser les journalistes

Appelant les gouvernements à prendre des mesures politiques afin de protéger les médias et sécuriser les journalistes, l'Unesco a conclu qu'il faut soutenir la viabilité économique des médias, tout en respectant l'autonomie professionnelle des journalistes. Par exemple, offrir des avantages fiscaux aux organes d'information, développer l'éducation aux médias et à l'information. Ceci, pour apprendre à tous les citoyens le rôle que jouent les journalistes. Car, il leur donne la différence entre des informations fiables et vérifiées et des informations non vérifiées. Pour ce faire, il faut aussi réformer les lois sur les médias afin de soutenir hommes de médias et professionnels de l'information qui ont le droit d'être libres.

Rock Ngassakys

FRANCE

Clôture des Journées des diasporas et de l'Afrique

À Bordeaux, pour clore les Journées des diasporas et de l'Afrique, JNDA, les organisateurs ont donné en partage à un public cosmopolite des instants printaniers à vivre au marché de circonstance et deux concerts en direct à l'I.Boat, au bord des bassins à flot.



Pierre De Gaétan Njikam, fondateur des Journées nationales des diasporas et de l'Afrique en compagnie des panélistes. Crédit photo : Ono

De l'avis des organisateurs et participants, la neuvième édition a été un bon cru : une moisson riche et dense en contenu, pouvait-on entendre à la clôture des travaux. L'une des attractions a été la participation, parmi les personnalités, de Samuel Eto'o, président de la fédération camerounaise.

Le 26 mars, à peine les débats clos qui ont duré trois jours au Palais des congrès, avec, au programme, ceux ayant trait à la croissance durable ou sur le nouveau partenariat économique avec l'Europe, les participants se sont déportés

vers l'I.Boat pour vivre un des aspects de l'Afrique : un marché, deux concerts afrobeat et soul en soirée.

Sur les lieux, en fin d'après-midi, dans une atmosphère de beaux temps printanier fort agréable, un public cosmopolite a découvert les stands d'artisans mettant en avant des articles « made in africa » : sacs, vêtements, cosmétiques et alcools.

À en croire les organisateurs, il leur semblait important de concevoir un événement destiné aussi au grand public, et pas exclusive-

ment aux Africains. De ce fait, ils ont créé cet événement pour raffermir les relations avec la France et l'Europe, en faisant de Bordeaux une capitale de l'Afrique.

« Nous avons envie que cette relation soit partagée par ses habitants. L'I.Boat est un endroit qui permet cela. C'est un lieu festif et authentique, avec un espace ouvert sur la ville », a expliqué John Arthur Manga, chargé de projet pour les JNDA. Rendez-vous est donné pour la dixième édition en 2023.

Marie Alfred Ngoma

ZONE CÉMAC

Le Ciespac relance la problématique sur l'initiation à la recherche en santé

La neuvième édition des jeudis scientifiques du Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac), tenue le 24 mars à Brazzaville, a planché sur le rôle de la recherche en santé dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) en zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

La recherche joue un rôle central dans le développement économique ainsi que dans la sécurité sanitaire et il est de plus en plus admis qu'une recherche pour être efficace doit être multidisciplinaire et intersectorielle.

Selon les participants à la neuvième édition des jeudis scientifiques du Ciespac, l'on note encore dans beaucoup des pays de la Cémac le manque d'agenda national et actualisé sur les recherches en santé qui tiennent compte les besoins des Etats.

« On est tous conscient que si nous voulons atteindre l'objectif 3 des ODD, il faut l'implication des chercheurs. En l'état actuel des choses, la problématique de la recherche est éparse. Les recherches sont menées sur



Le Pr Pierre Marie Tebeu, Placide Iloki et le Pr Hervé Léon Iloki

les carrières universitaires. Alors que le rôle des chercheurs consiste à combler les gaps pour les problèmes de santé dont la santé au travail, le vieillissement, les persistance de la mortalité maternelle, infantile et néonatale, la tuberculose, le diabète, les maladies transmissibles et non transmissibles et l'hypertension. Les données fiables nous

manquent pour informer les politiques afin d'élaborer les stratégies qui sont adaptées à la réalité locale », a indiqué le Dr Mbemba Moutounou.

Cette neuvième édition des jeudis scientifiques a été couplée au lancement officiel des diplômes universitaires du Ciespac, parrainé par le Pr Hervé Léon Iloki.

La direction du Ciespac espère que ces diplômes vont com-

bler le déficit en ressources humaines du personnel en santé dans la zone Cémac au bénéfice de la population. Vingt-trois participants se sont fait inscrire pour prendre part à ces formations d'intérêt public.

« Les négociations auprès du Conseil d'administration et le Conseil des ministres ont permis d'ouvrir au Ciespac plusieurs diplômes uni-

versitaires : à l'initiation en recherche appliquée en santé, de pédagogie en science de la santé, pour le montage de projet, pour l'accélération des objectifs de développement durable et autres », a expliqué le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur général du Ciespac.

« Nous avons besoin de la recherche en santé pour apprécier la pertinence, la structuration, l'organisation, le fonctionnement, la gestion, l'efficacité et l'efficience de nos systèmes de santé », a indiqué Placide Iloki, représentant de la Cémac au Congo.

Signalons que les jeudis scientifiques du Ciespac sont une plateforme de sensibilisation et de partage sur des thématiques en santé.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Un espace multimédia en faveur des élèves et enseignants

La Fondation MTN Congo a réaménagé et équipé une salle multimédia, dotée d'outils pédagogiques et didactiques numériques, qu'elle a mise à la disposition du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, le 28 mars à Brazzaville, pour la production et la diffusion des cours en ligne.

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a réceptionné la salle multimédia aménagée et équipée par la fondation MTN-Congo dans l'enceinte de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap). Pour le directeur général de MTN-Congo, Ahyam Moussa, qui est par ailleurs président de la fondation de ladite entreprise, l'initiative relève de la responsabilité sociétale visant à accompagner la modernisation du système éducatif congolais.

Selon le directeur général de l'Inrap, Augustin Nombo, cet espace multimédia permettra d'assurer l'accès des élèves aux contenus éducatifs en tout temps et en tout lieu grâce aux technologies de l'information et de la communication, en brisant la fracture numérique.



L'espace multimédia/Adiac

primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et la Fondation MTN Congo sur le projet « Yello digital school » en vue de faciliter l'enseignement à distance sur le territoire national. Le projet « Yello digital school » repose sur deux piliers : le premier est la mise à disposition de l'application « Ayoba » dont les fonctionnalités permettront

aux élèves et enseignants d'un établissement donné d'échanger des informations relatives aux enseignements en format audio et vidéo. Le second renvoie à la mise en place d'une application mobile comportant des ressources pédagogiques et un espace d'échange entre élèves et chercheurs de l'Inrap.

Rominique Makaya

CENTRAFRIQUE

Plus de six cents recommandations formulées au terme du dialogue national

Le dialogue de réconciliation nationale censé mettre fin à la crise sécuritaire qui secoue la République centrafricaine depuis 2013 s'est achevé le 28 mars, à Bangui. Au total, six cents recommandations ont été proposées par les quatre cent cinquante participants qui, depuis le 21 mars, ont pris part aux travaux.

Parmi les recommandations formulées par les participants et retenues dans le rapport final, figurent la paix, la sécurité, la réconciliation nationale, la bonne gouvernance et le progrès socioéconomique de la Centrafrique. Les partisans du parti au pouvoir, le Mouvement des cœurs unis, avaient également proposé le changement de la Constitution. Cette proposition avait irrité certains participants, surtout la société civile qui avait menacé de quitter la salle si elle venait à être inscrite dans le rapport final.

Dans son discours de clôture, le président Faustin Archange Touadera a souligné que « le dialogue républicain a atteint ses objectifs », ajoutant que « les sceptiques et les fatalistes en tireront beaucoup de leçons » de la rencontre de Bangui.

Le président centrafricain a estimé que les travaux ont été caractérisés par « la franchise, la courtoisie et la tolérance » pour aboutir aux recommandations faites. « Vous avez percé l'abcès ; aucun sujet n'a été tabou. Vous n'avez rien occulté des heures sombres ou glorieuses de notre histoire commune », a-t-il relevé.

« Il est irresponsable de se calfeutrer derrière des arguments fallacieux pour refuser le dialogue, abandonner le peuple qu'on prétend servir, à la veille d'un grand rendez-vous de la paix,

de la sécurité, de la réconciliation nationale et de la prospérité », a relevé le président Touadera. « La porte du dialogue vous reste grandement ouverte », a-t-il réitéré à l'opposition centrafricaine. Il a, par ailleurs, appelé « toutes les forces vives de la nation à s'approprier les recommandations de ce dialogue républicain et à soutenir leur mise en œuvre holistique ». « Le président a toujours dit qu'il ramènerait la paix dans ce pays avec le dialogue, toutes les recommandations sont essentielles », a affirmé Albert Yaloké Mokpeme, porte-parole de la présidence.

« Il faut qu'on applique ces conclusions pour que l'on puisse s'en sortir, et ce dialogue est une demi victoire, même si nous aurions souhaité que les groupes armés soient là parce qu'ils sont à l'origine de nos problèmes », a regretté Bruno Gbiegga, avocat et militant des droits de l'homme, membre de la société civile.

Rappelons que les groupes politico-armés ainsi que les principaux partis de l'opposition n'ont pas été au rendez-vous du dialogue républicain. L'opposant centrafricain et, par ailleurs, candidat à la dernière présidentielle, Crépin Mbolli-Goumba, a estimé que la rencontre d'une semaine s'est achevée sans avancées concrètes.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

Adoption d'une déclaration contre la cybercriminalité

À l'issue du sommet de Lomé sur la cybersécurité qui s'est déroulé les 23 et 24 mars, les ministres africains réunis à l'occasion ont pris des engagements pour lutter contre les déviances observées çà et là sur le continent.

Dans la déclaration adoptée à Lomé, les ministres participants se sont engagés à signer et ratifier la convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel dite « Convention de Malabo » ; mettre en place et veiller à la mise en œuvre effective d'un cadre légal et réglementaire spécifique à la cybersécurité et à la lutte contre la cybercriminalité ainsi que les organes de régulation y afférents ; développer des stratégies et politiques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité stables, prospectives et adaptées aux contextes et aux évolutions du secteur de l'économie numérique ; établir un cadre permettant de lutter efficacement contre la cybercriminalité et enfin renforcer la coopération africaine en matière de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.

En effet, cette déclaration est un document qui a pour but d'identifier les pistes de coopération et de coordination entre les parties prenantes, tout en marquant un engagement renouvelé



Les officiels au sommet de la cybersécurité/DR

en faveur de la lutte contre les cybermenaces. Prenant part à ce sommet, le ministre congolais des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, s'en est réjoui car la rencontre a permis aux acteurs du secteur d'échanger sur cette

problématique préoccupante et bien présente sur le continent. « ... Il est très important d'avoir une vue d'ensemble et mettre en avant la lutte contre la cybersécurité car il s'agit des systèmes d'informations que nous devons protéger », a-t-il indiqué.

« L'organisation de ce sommet à Lomé a eu sa raison d'être car elle a permis d'attirer l'attention sur cette problématique. Aussi, la mise en œuvre de la convention de Malabo sera un moyen efficace de lutte contre la délinquance en ligne.

« L'organisation de ce sommet à Lomé a eu sa raison d'être car elle a permis d'attirer l'attention sur cette problématique. Aussi, la mise en œuvre de la convention de Malabo sera un moyen efficace de lutte contre la délinquance en ligne. Pour cela, avec la gouvernance électronique, il nous faut mettre en place des systèmes d'alerte mais aussi une collaboration entre les États et les gouvernements »

Pour cela, avec la gouvernance électronique, il nous faut mettre en place des systèmes d'alerte mais aussi une collaboration entre les États et les gouvernements », a ajouté le ministre Léon Juste Ibombo.

Pour rappel, le sommet visait à échanger, explorer et évaluer l'état de la cybersécurité en Afrique. Il s'agissait, à cet effet, de mettre en place des stratégies, des politiques et des environnements juridiques et réglementaires nationaux à la hauteur des enjeux en vue d'assurer la sécurité des citoyens, des entreprises et des gouvernements en matière de cybercriminalité.

Co-organisé par le Togo et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le sommet sur la cyber sécurité a rassemblé des chefs d'État et de gouvernement, dirigeants du secteur privé ainsi que leaders de la société civile afin d'engager un dialogue de haut niveau en vue de formuler des pistes de coopération et de coordination pour répondre aux enjeux pressants de cybersécurité.

Gloria Imelda Lossele

CÉDÉAO

Maintien des sanctions contre le Burkina Faso, la Guinée et le Mali

La conférence des chefs d'État et de gouvernements de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) s'est tenue le 25 mars, à Accra (Ghana), à l'occasion d'un sommet extraordinaire. Il a été décidé le maintien des sanctions contre les autorités de la transition au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, a indiqué l'organisation dans un communiqué officiel. La Guinée hausse le ton.

La Cédéao a annoncé l'interdiction de voyage et le gel des avoirs financiers des autorités maliennes de transition et celles guinéennes ainsi que le maintien de la suspension de la Guinée et du Burkina Faso de tous ses organes directeurs. Elle a indiqué que « les autorités de transition au Mali ont proposé un calendrier de vingt-quatre mois, soit deux ans, en plus des dix-huit mois déjà écoulés sans résultats concrets », déplorant la « non disponibilité du président de la transition afin d'honorer physiquement l'invitation qui lui a été faite pour prendre part au sommet dans le but de rechercher une solution à la situation actuelle ». Les chefs d'État de la Cédéao ont également invité les autorités

maliennes de transition à respecter le calendrier de douze à seize mois recommandé pour la prolongation de la période de transition, maintenant leur sanctions du 9 janvier 2022, encourageant le dialogue en vue de trouver une solution et d'assurer une levée progressive des sanctions. La Cédéao a maintenu aussi la suspension du Burkina Faso et de la Guinée de toutes ses instances jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel.

La Cédéao « reste très préoccupée par la durée de la période de transition (trente-six mois), jugée trop longue », indique le communiqué, exigeant, en outre, la libération de l'ancien président du Burkina Faso, Roch Kaboré, au plus tard le 31 mars, précisant qu'au-delà de ce délai, des sanc-

tions individuelles seront imposées aux autorités de transition, poursuit le communiqué.

L'organisation régionale a appelé la communauté internationale à renforcer son soutien humanitaire au Burkina Faso. Concernant la Guinée, la Cédéao a déploré le manque de visibilité sur la transition et le non-respect du calendrier de six mois pour la tenue des élections. « De plus, le calendrier de transition n'est toujours pas disponible, les priorités n'ont pas été fixées et peu de progrès ont été réalisés dans le processus », peut-on lire, demandant toutefois la finalisation d'un calendrier de transition acceptable d'ici à fin avril 2022 au plus tard. « Passé ce délai, des sanctions individuelles se-

raient infligées aux membres du gouvernement et du Conseil national de transition », a averti la Cédéao, qui a appelé « le gouvernement à promouvoir l'inclusivité et le dialogue avec les acteurs politiques et civils dans la gestion de la transition afin de réduire les tensions dans le pays et assurer une transition pacifique ».

Face aux menaces de la Cédéao, le gouvernement guinéen a haussé le ton. Son porte-parole, Ousmane Gaoual Diallo, a souligné « la déception » des Guinéens, indiquant qu'« on n'évolue pas vers la démocratie sous le diktat » et a invité l'organisation à « ne pas considérer la Guinée comme un pays en guerre ou un pays en crise », car ce sont les crises qui ont

abouti à la situation actuelle en Guinée. Pour Ousmane Gaoual Diallo, « cela n'engage que ceux qui ont parlé. La Guinée n'était pas représentée à cette réunion. Ceux qui ont donné ce calendrier-là en sont responsables. La Guinée continue d'évoluer au rythme de son peuple et en tenant compte des impératifs de sa situation ». Poursuivant : « Le seul effet que cela représente, c'est d'asphyxier la population. Est-ce la mission de la Cédéao de créer des conditions de précarité et de pauvreté pour les peuples de la sous-région ? Donc nous, nous continuons à travailler dans le sens et dans le rythme dictés par le contexte de notre pays ».

Noël Ndong

TICAD 2022

Le Congo fait valoir ses priorités pour les cinq ans à venir

Le développement de l'agriculture, de l'industrie, des zones économiques spéciales, du tourisme, de l'économie numérique et de la promotion immobilière fait partie des secteurs clés auxquels le gouvernement congolais souhaite voir les investisseurs japonais accroître leurs financements, sous la forme du partenariat public privé.

Le vœu a été formulé par le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, lors de la réunion ministérielle de préparation de la huitième édition de la Conférence Internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, par visioconférence, le 26 mars dernier.

Compte tenu des orientations énumérées dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026, c'est en priorité autour de six axes que le Congo entend créer un cadre de coopération économique avec le Japon. A cet effet, le ministre congolais a suggéré, dans le cadre de la promotion des échanges économiques entre les deux pays, l'organisation à Brazzaville d'un forum économique afin de promouvoir les partenariats public-privé avec les entreprises japonaises mais également, l'im-

plantation au Congo d'un bureau de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica). « Au regard de ses innombrables atouts, le Congo est prêt à accueillir les entreprises japonaises. C'est à ce titre et dans l'optique d'une protection supplémentaire de vos investissements, que le gouvernement examinera un projet de loi à soumettre prochainement à notre Parlement pour encadrer les partenariats public-privé », a assuré le ministre.

Au-delà des potentialités naturelles du pays, Denis Christel Sassou Nguesso n'a pas manqué de souligner



Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso lors de la réunion par visioconférence./DR

que le Congo a fait d'importants progrès en terme d'infrastructures de base pour favoriser son intégration économique. « Notre pays se trouve en plein centre du

marché commun d'Afrique centrale, un marché de 140 millions de consommateurs potentiels que la future zone de libre échange continental portera à près d'un milliard », a-t-il souligné. « Le futur pont route rail entre Brazzaville et la capitale voisine, Kinshasa, sera un atout supplémentaire pour favoriser l'éclosion économique de notre pays, et ce projet se réalisera sous la forme d'un partenariat public-privé. C'est

autant d'atouts et d'opportunités que nous vous invitons à saisir », a-t-il ajouté. Prévues les 27 et 28 août prochains en Tunisie, la huitième édition de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique sera, selon le ministre, une grande occasion pour le Congo et le Japon d'approfondir leur coopération, afin d'aboutir à des résultats concrets dans l'intérêt des deux pays.

Durly Emilia Gankama

« Notre pays se trouve en plein centre du marché commun d'Afrique centrale, un marché de 140 millions de consommateurs potentiels que la future zone de libre échange continental portera à près d'un milliard »

IN MEMORIAM



Colonel Prosper Onanga, 26 mars 2019 - 25 mars 2022.

Il y a des larmes qui ne cessent jamais de couler, des vides qui ne se combrent jamais, des souvenirs qui ne s'effacent pas et des gens qu'on ne remplacera jamais.

En cette date de triste anniversaire, toute sa famille prie tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité.

Papa, nous ne t'oublierons jamais.



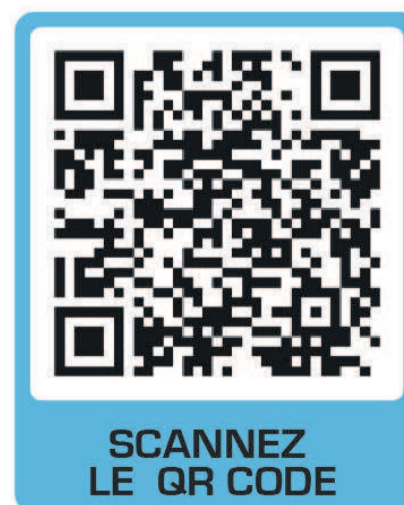
ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

CENTRALE ÉLECTRIQUE DE KINTÉLÉ

La remise en service préoccupe le gouvernement

Le gouvernement entend mobiliser les moyens pour remettre en service la centrale électrique située dans le complexe sportif de la Concorde, à Kintélé, dont les travaux ont été réalisés à 85% puis arrêtés par faute de moyens. Ils pourraient être finalisés d'ici à quatre mois, selon les explications

Procob qui a installé la centrale de Kintélé avait pris le soin de confier sa sécurisation à une société de gardiennage. Elle sort de cette expérience gagnante puisque la centrale électrique a survécu aux actes de vandalisme perpétrés depuis octobre 2015 sur les installations sportives du complexe de Kintélé. Lors de la visite du chantier par le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, aucun matériel de cette centrale n'a été volé ni endommagé alors que dans la plupart des salles de sports, les câbles ont été emportés par des chercheurs du cuivre.

« Depuis 2015 comme nous n'avons pas pu terminer les travaux, nous avons à nos propres frais assuré le gardiennage de la centrale électrique. Nous n'avons donc pas perdu du matériel et on a été épargné parce qu'on a fait le nécessaire », a expliqué Frédéric Breyton, directeur de Procob. Un témoignage qui renforce la thèse de Hugues Ngouélondélé selon laquelle il fallait confier la sécurisation de tout le complexe à des sociétés de gardiennage privées.

La centrale électrique a, en effet, tourné provisoirement pen-



Hugues Ngouélondélé visitant la centrale électrique Adiac

dant les 11es Jeux africains de Brazzaville 2015 en attendant sa mise en service définitif. A cause de la crise économique et financière que le pays traverse, le chantier n'a pas été totalement finalisé. Et la visite du ministre a confirmé la volonté du gouvernement à finaliser les travaux. « Nous nous réjouissons que le gouvernement, à travers le ministère de la Jeunesse et des Sports, veuille poursuivre et remettre en service cette centrale. On avait arrêté à 85% faute de moyens. Aujourd'hui,

il y a une volonté politique de poursuivre les travaux et nous sommes prêts à les finaliser. Nous nous sommes engagés devant le ministre à finir dans quatre mois si nous avons les moyens économiques et financiers », a déclaré le directeur général de Procob.

La société a pris l'engagement d'envoyer un memorandum des travaux à réaliser au ministère. Selon l'explication, les 15% des travaux à réaliser ne concernent que la maintenance et la vérification. « La centrale électrique

n'est pas un groupe individuel dans une maison où il suffit de s'assurer que le générateur de la batterie marche bien. On envoie le courant à fort débit. Il faut faire très attention. Nous avons des machines modernes très sensibles qu'il faut réviser. Nous le ferons dans les règles de l'art et dans les délais », a précisé Frédéric Breyton.

Selon Mathias Ngoténi, l'un des techniciens, il y a de très grands travaux de génie civil à réaliser dans ce chantier et quelques dif-

ficultés à surmonter. La centrale électrique, a-t-il expliqué, a de sérieux problèmes au niveau des automates (la partie contrôle-commande). Les commandes à distances qui ne sont pas montées nécessitent d'être mises à niveau. En plus, il y a encore quelques ajustements à faire au niveau de la mécanique de la centrale. « Ce sont les points les plus difficiles actuellement puis au niveau du circuit combustible, nous avons de sérieux problèmes avec la protection de la tuyauterie. Elle devrait être mise sous caniveaux », a-t-il justifié.

Pour l'instant, la centrale n'est pas connectée au réseau de l'Energie électrique du Congo (E2C) qui est seulement de transit. « Nous avons deux arrivées E2C qui partent de Djiri et qui transitent sur la centrale. A ce moment là, elle reste comme une centrale de secours. Si l'on veut bien qu'on puisse avoir une centrale qui soit connectée au réseau, une commande devrait être faite d'autant plus que nos automates ont prévu toutes ces possibilités », a expliqué Mathias Ngoténi. La société entend finir les travaux dans quatre mois. La balle est désormais dans le camp du gouvernement.

James Golden Eloué

GESTION FONCIÈRE

Le titre foncier désormais disponible dans un délai de cinquante-cinq jours

Face à la presse le 24 mars dernier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, a expliqué les nouvelles dispositions d'obtention du titre foncier dont la durée ne sera désormais que de cinquante-cinq jours.

« Avec le vote des lois fixant les règles d'immatriculation de la propriété immobilière, d'occupation et d'acquisition des terres et terrains par le Sénat, beaucoup de choses vont changer dans le cadre de la gestion foncière », a déclaré Pierre Mabiala.

Le ministre d'Etat a indiqué qu'en matière d'immatriculation de la propriété immobilière, la loi 17-2000 avait instauré des délais qui étaient plus ou moins longs dans l'obtention du titre foncier.

« Déjà, la publicité foncière était de soixante jours. Avec la nouvelle loi, elle est désormais de quarante-cinq. C'est déjà une avancée », a-t-il ajouté, avant d'aborder les modalités d'obtention de ce document dont le délai était dans la loi ancienne de cent vingt jours. Dans la pratique, les acteurs administratifs allaient au-delà d'une année, deux, trois voire une décennie. « Désormais, il sera de cinquante-cinq jours comptés à la lettre », a martelé le



Le ministre d'Etat Pierre Mabiala

ministre.

« Cela traînait pour des raisons que tout le monde ignorait. Peut-être parce que cela coûtait cher, peut-être parce que le demandeur du titre foncier habitait très loin dans un coin perdu de la République », a-t-il estimé.

Le ministre d'Etat a expliqué que la nouvelle loi est venue régler un problème important, celui de la déconcentration de l'administration, de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière. En d'autres termes, établir l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Ainsi, le guichet unique foncier qui va rassembler les administrations du cadastre, des impôts, notamment la conservation des hypothèques et de la propriété foncière, sera installé dans chaque chef-lieu des départements du pays. « C'est encore une avancée importante », a signifié Pierre Mabiala.

Il n'a pas omis d'aborder la ques-

tion de la crédibilité et de la fiabilité de ce titre foncier car, indiquant que le grand problème était aussi celui-là. « Pourquoi jusqu'à maintenant nos titres foncières étaient jugés non crédibles et non fiables ? Parce qu'on les établissait sur le lit des conflits non réglés en amont. La nouvelle loi vient arranger un problème important, celui de l'égalité de tous les citoyens devant la loi », a-t-il souligné.

Avec la nouvelle procédure d'immatriculation de la propriété immobilière en complément du guichet unique foncier, il y a tout de suite affichage du dossier pour susciter les oppositions. Dès lors qu'il y aura opposition, les parties demanderesse de l'immatriculation de la terre iront devant le guichet unique foncier avant d'aller, au cas où il y aura toujours opposition, devant la Cour suprême. Pierre Mabiala n'a cependant pas donné le tarif de ce document.

Jean Jacques Koubemba

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Pierre Moussa met en garde les candidats non investis

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a annoncé le week-end dernier que la commission nationale d'investiture de son parti va délibérer dans quelques jours. Il a invité les candidats dont les dossiers n'ont pas été retenus à observer la discipline du parti, au risque de s'exposer aux sanctions disciplinaires sévères.

Pierre Moussa a souligné que pour les seules élections législatives prévues en juillet prochain, plus de mille dossiers de candidatures ont été enregistrés, alors qu'il n'y a que cent cinquante et une places à pourvoir. Il faut y ajouter des milliers d'autres candidats à l'investiture qui ont postulé pour le compte des élections locales.

« Il y a cent cinquante et un postes à pourvoir à l'hémicycle, pour plus d'un millier de candidatures enregistrées. Nous allons donc faire le tri sur la base des critères et paramètres objectifs. Les candidats qui seront retenus ont la mission de représenter le parti à ces

échéances. Pour ceux qui ne le seront pas, cela n'est pas synonyme de désaveu. Ils doivent soutenir les candidats choisis par le parti. Il n'aura pas de crispation parce que la discipline du parti s'impose », a souligné le secrétaire général du PCT.

Un travail titanesque, a-t-il indiqué, pour lequel la commission nationale d'investiture devrait réaliser avec rigueur et impartialité, de manière à choisir les candidats appropriés pouvant défendre valablement le parti lors de ces échéances électorales stratégiques. Mais conscient de ce qu'il pourrait y avoir des grincements de dents après la délibération des résultats, il a anti-



Pierre Moussa, secrétaire général du PCT/Adiac

cipé pour mettre en garde contre toute agitation et indiscipline qui pourraient naître à cet effet.

Pour ce faire, Pierre Moussa a appelé tous ceux des candidats non investis à observer la discipline du parti et à soutenir les candidats choisis pour défendre les couleurs du parti, conformément aux règles disciplinaires.

En brandissant la menace, le secrétaire général du PCT veut mettre un terme à l'indiscipline caractérisée de certains membres de son parti qui, souvent, se présentent en indépendants lorsqu'ils n'ont pas été officiellement désignés. Bien que ferme dans sa mise en garde, il n'a toutefois pas précisé les sanctions que pourront écopier les indisciplinés.

Firmin Oyé

LE CONGO AU FÉMININ

La première édition met à l'honneur l'entrepreneuriat et le leadership

Du 25 au 26 mars à Brazzaville, s'est tenue la première édition du Salon de la femme dénommé « Le Congo au féminin ». Organisé autour des conférences, ateliers et une exposition-vente, le rendez-vous a permis aux femmes entrepreneures et militantes des droits pour l'épanouissement de la femme de se rencontrer, de partager leurs expériences en vue de susciter des vocations et de se réseauter entre elles, afin de contribuer davantage au développement du Congo.

Pendant deux jours, le Congo au féminin a permis de rassembler des femmes de diverses professions et d'âges différents, afin de leur apporter une valeur ajoutée. Il s'agissait, d'une part, de mettre en lumière des femmes entrepreneures qui accomplissent des œuvres admiratives et, d'autre part, d'occasionner l'acquisition de connaissances par le biais des tables rondes et ateliers.

« Le Congo au féminin, j'en ai fait trois en France qui s'adressaient à la diaspora congolaise. Au Congo, c'est notre première édition. Cette initiative, c'est vraiment la valorisation de la femme entrepreneure et aussi lui donner des conseils pour propulser ses carrières, pour qu'elle soit encore plus ambitieuse qu'elle ne l'est déjà », a déclaré Emilia Mambissa Mokengo, promotrice de l'événement, CEO du cabinet de conseil et formation Emy & Co et gérante de Femme d'influence.

La première journée de ce salon a été meublée par six moments de partages sur les thèmes : La place de la femme leader dans la société ; Développer sa confiance en soi ; Devenir une femme d'influence ;

Les étapes clés pour lancer son business ; Parcours d'entrepreneure et Devenir influenceur. Ce, en plus des trois ateliers participatifs au programme : Le mindset de l'entrepreneure avec Ilithe Ongania, CEO de Sim Aerospace ; Trouver des idées business avec Leslie Canaan, coach Creativ ; Créer son entreprise avec Van Arsène Massala, directeur départemental à l'Agence congolaise pour la création des entreprises.

« La confiance en soi démarre à partir de nous mêmes. C'est très important de s'aimer, de s'accepter et de se connaître, parce que lorsqu'on n'a pas ces trois ingrédients là, on a du mal à vivre la vie qu'on rêve et à atteindre nos objectifs. Ce caractère est, d'ailleurs, important pour tout leader car pour que les autres puissent nous suivre, il faut qu'on remarque en nous l'assurance d'une personne qui sait qui elle est et où elle va », a fait savoir Daisy Portella, chroniqueuse à l'émission «Chœur de femmes» et paneliste sur le thème de la confiance en soi.

La seconde et dernière journée a connu également le même rythme



Emilia Mambissa lors d'un panel modéré par Horgerie Guempiaut/DR

avec plusieurs tables rondes et ateliers portant, entre autres, sur : Trouver sa voie professionnelle avec Rolande Djombo ; Améliorer sa santé mentale et physique avec le Dr Mambila ; Devenir une actrice de développement avec Diana Rihan de la fondation Burotop Iris, Laure Ossete de Roida group et Vanessa Grandcollot, experte en communication ; Créer son CV et sa lettre de motivation avec Fayol Durnay Diakabana du cabinet Fayol Consulting ; Ce qu'il

faut savoir sur un homme avant de l'épouser avec le coach Yann Okias ; Le pouvoir du réseau avec Emilia Mambissa et Sakia Lekoundzou, etc.

Pour Irène Fouyaba, une participante venue du Tchad, « cet événement a été une véritable pépite car il encourage de nombreuses femmes à sortir de leurs zones de confort et à aller vers les autres pour étendre leurs réseaux et enfin ressortir le potentiel qui sommeillent en elles ».

Au terme de l'événement, Emilia Mambissa s'est dit satisfaite que plusieurs femmes se soient senties concernées par les thématiques abordées et qu'elles aient surtout appris quelque chose durant les échanges et ateliers. « Reconnaissante je suis envers mes partenaires, speakers, collaborateurs et participantes. J'espère surtout que les participantes sauront capitaliser les connaissances acquises et réseaux créés tant avec les panelistes qu'entre elles-mêmes pour l'avancement de leurs carrières et leurs projets », a-t-elle confié.

Notons que Le Congo au féminin, comme l'a souligné sa promotrice, entend devenir un événement annuel. Le but étant de perpétuer une continuité et de pouvoir suivre certaines participantes de cette première édition, en vue de les aider à passer à l'action. A ce propos, d'ici peu, une série de formations inspirées des aspirations des participantes se tiendra à Brazzaville sur les thèmes : Vaincre la timidité, Sortir de sa zone de confort et La prise de parole en public.

Merveille Atipo

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

Les Congolais invités à découvrir Omega-Pro

Les représentants de la plateforme Omega-Pro ont, au cours d'une conférence de présentation d'affaires, appelé les Congolais à découvrir et adopter les différents services du groupe international Mega-Pro.



Quelques participants à la conférence Adiac

Selon l'un des représentants de cette organisation au Congo, Prince Bakaba, Omega-Pro offre plusieurs opportunités d'affaires aux citoyens en fournissant une expérience de trading. D'après lui, elle donne la possibilité aux citoyens de placer leur argent auprès de ses représentations et de bénéficier, seize mois plus tard, du triple du montant initial.

« Omega-Pro nous permet de bénéficier de l'argent qui travaille pour nous. Les gens doivent profiter des opportunités qu'offre cette organisation internationale », a-t-il expliqué.

Un autre membre d'Omega-Pro Congo, Berry Mayembo, a ajouté que ceux qui souhaiteraient intégrer Omega-Pro bénéficieront d'une formation en réseautage. Présent dans plus de cents pays, Omega-Pro existe depuis 2018 et est basé à Dubaï. Au Congo, cette plateforme y est installée depuis 2018.

Rude Ngoma

POLOGNE

Des discussions en vue de la scolarisation des ressortissants congolais

Une délégation des autorités diplomatiques du Congo, conduite par l'ambassadeur Sydney Aubrey Adoua Mbongo, chef du département des Congolais de l'étranger, est en Pologne pour voir comment les ressortissants congolais ayant fui l'Ukraine peuvent poursuivre leurs études dans ce pays.



La délégation des autorités diplomatiques du Congo Brazzaville en Pologne DR

La mission suit la feuille de route définie par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui coordonne la cellule de crise mise en place pour gérer les réfugiés congolais. Le 25 mars, elle a échangé avec le directeur de l'École de langue préparatoire à Varsovie. Si près de 150 Congolais ont pu arriver en France en passant par la Pologne, selon les chiffres produits par la cellule de crise, une quarantaine d'étu-

dians a dit son intérêt de poursuivre des études en Pologne. D'où la présence dans cette délégation de Michel Noël Constantin Ebelebe, conseiller et directeur de l'Office de gestion des étudiants et stagiaires congolais, et Jean Bastien Makoundou, tous deux venus de France. Avec Roman Tarnowski, directeur de l'École de langue préparatoire linguistique de Pologne, les discussions permettront de

s'accorder sur les modalités d'inscription desdits étudiants ainsi que sur les démarches administratives.

Bien plus, cette mission devrait poursuivre le recensement des éventuels Congolais encore en errance en Pologne ou dans les pays voisins tel qu'amorcé par le consul honoraire Robert Enzanza et les ambassades du Congo (Ankara, Paris et Berlin).

Marie Alfred Ngoma

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Club les amis du social veut jouer sa partition

Regroupant des jeunes congolais universitaires, assureurs, informaticiens, pharmaciens et autres, le Club les amis du social (CLAS) qui a tenu sa première assemblée générale de 2022 le 27 mars à Mougali, quatrième arrondissement de Brazzaville, a dévoilé sa nouvelle feuille de route.

Œuvrant pour le social, l'unité et le sport, le CLAS envisage d'organiser des formations, des séminaires de sensibilisation dans plusieurs domaines. Le but étant de permettre à la jeunesse congolaise d'apporter sa pierre à la construction du pays. « Nous sommes certes une association apolitique, mais nous tenons à organiser les ateliers de sensibilisation, une journée de planting d'arbres. Nous l'avions organisée par d'autres canaux par le passé, cette fois-ci nous envisageons in fine de procéder par un planting parce que pour nous jeunes, planter un arbre c'est aussi protéger la nature, participer à la protection forestière mais aussi contribuer à la réduction des gaz à effet de serre », a indiqué le président du CLAS, Igor Bambi Nganamh. Pour toucher le jeune Congolais lambda qui ne connaît pas la portée de la lutte contre les changements climatiques, le Club entend miser sur la communication. « Concernant l'environnement, nous lançons



Les membres du CLAS après l'assemblée générale Adiac

un appel à tous les jeunes de se sentir acteurs du changement qui doit être accompagné par des actes. D'où, il faut penser à la sensibilisation et à l'interpellation de la jeunesse congolaise pour qu'elle devienne de plus en plus engagée dans l'organisation des

différentes thématiques relatives à l'éducation et à la protection de l'environnement », a-t-il invité.

Créé le 11 juin 2020, le CLAS qui s'apprête à célébrer ses deux ans d'existence s'est fixé, entre autres, l'objectif de la pratique du sport pour lutter contre cer-

taines maladies. Chemin faisant, il est devenu une association connue dans le social car, une société qui se veut forte devrait être soutenue par des actes de bonne foi et des œuvres caritatives, a déclaré son président. En effet, cette association assiste depuis sa création des

orphelinats et mène des opérations de salubrité dont la dernière en date est celle organisée à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville. Elle a aussi à son actif des opérations de don de sang. Le CLAS prône également l'unité sans laquelle aucune société ne peut avancer.

Notons que cette assemblée générale a été couplée avec le repas de nouvelle année et la célébration de la Journée du 8 mars dédiée aux femmes de cette association. « Nous avons aujourd'hui deux événements qui sont conjoints, notamment l'assemblée générale et le repas du Nouvel An. De coutume, nous organisons des repas chaque année, mais aujourd'hui nous avons jugé bon de coupler les deux activités. Parallèlement, c'est aussi une occasion pour nous de célébrer avec les femmes de l'association la Journée du 8 mars. Cela a été vraiment une réussite grâce à l'esprit de fraternité et de collégialité », a conclu Igor Bambi Nganamh.

Parfait Wilfried Douniama

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2022

Un troisième acte du Sénégal-Egypte décisif

L'Afrique consacrera ses cinq représentants à la phase finale de la Coupe du monde Qatar 2022 à l'issue de la manche retour des barrages qui se disputera ce 29 mars.

Au terme de la première manche, le suspense reste entier car aucune des dix sélections ne s'est mise à l'abri. Comme dans le football tout est possible, les équipes engagées vont puiser dans leurs réserves pour soit renverser la vapeur, soit confirmer leur avantage. L'Égypte-Sénégal est le plus incertain des barrages. Un mois et demi après la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) remportée par le Sénégal, les deux pays s'affrontent de nouveau cette fois-ci dans un autre contexte : un billet pour le mondial, le rêve de toutes les sélections. Un match aux allures d'une revanche ou d'une confirmation. Les Pharaons sont en ballottage favorable avant le match retour prévu ce 29 mars à Dakar. En effet, ils ont gagné la première manche à domicile sur un score écriqué d'un but à zéro et peuvent se consoler de leur finale perdue s'ils relevaient le défi de priver les récents champions d'Afrique d'une qualification pour le mondial. Les Pharaons participeraient ainsi à leur quatrième phase finale de la Coupe du monde, mais surtout la deuxième d'affilée.

Les Égyptiens, faut-il le rappeler, n'ont jamais participé à deux phases finales de la Coupe du monde d'affilée. Ils avaient joué la compétition en 1990. Pour aller en Russie en 2018, ils avaient attendu vingt-huit ans après. Un mythe que la bande de Salah tentera de briser pour se faire pardonner. Pour cette manche retour au Sénégal, le plan de jeu ne changera pas. Les Pharaons vont défendre et accepter de souffrir avant de chercher à punir l'adversaire en



Sénégal- Égypte, le match le plus incertain des barrages/AFP

contre.

Malgré la défaite lors de la première manche, les Lions de la Teranga restent confiants. Sur leurs propres installations, ils vont donner le meilleur d'eux mêmes pour faire sauter le verrou égyptien. « Nous devons travailler sur cette efficacité offensive qui nous fuit depuis un bout de temps. Il faut retrouver cet esprit tueur pour finir les occasions », tel est le message d'Alou Cissé à ses joueurs. La pression est déjà sur les épaules de Sadio Mane. Le meilleur joueur de la dernière CAN veut en tout cas égaliser les quelques rares sélections africaines qui ont participé à la Coupe du monde assumant leur statut de championnes d'Afrique notam-

ment, le Zaïre en 1974, le Nigeria en 1994, le Cameroun en 2002. Et 1-0 n'est pas insurmontable. « Nos joueurs ont envie d'aller à la Coupe du monde et je pense qu'on a les moyens de gagner l'Égypte chez nous. A nous de rester sereins et avoir confiance en nous », a précisé le sélectionneur du Sénégal

Slimani à un but du record détenu par Didier Drogba

Une affiche qu'on qualifie comme une revanche d'Algérie-Cameroun. Les Algériens qui retrouvaient les pelouse du stade de Japoma à Douala après leur piètre performance lors de la dernière phase finale de la CAN disputée au Cameroun, voulaient se rache-

ter. Les Fennecs sont sur la bonne voie puisqu'ils se sont imposés 1-0 face aux Lions indomptables à l'aller. C'était la première victoire de l'Algérie dans un match officiel contre le Cameroun. « Je ne pense pas que c'est plier. On a fini un match. On l'a gagné certes avec beaucoup de volonté et d'envie. On sait qu'il y a une deuxième mi-temps à Blida face à cette équipe du Cameroun qui n'est pas facile à manœuvrer mais tout reste ouvert », a déclaré Riyad Mahrez. Et le match retour de ce mardi permettra à l'Algérie de l'aborder avec un avantage psychologique conséquent pour ainsi éviter une année blanche.

Les Fennecs peuvent compter sur Islam Slimani. Le seul buteur de la

manche aller a inscrit son 17e but lors des éliminatoires de la Coupe du monde. Il est donc à un but du record détenu par Didier Drogba (dix-huit réalisations). L'Algérie avait manqué la Coupe du monde de 2018 en Russie. En 2014, elle a été éliminée en huitièmes de finale après prolongations par l'Allemagne, future championne du monde. Depuis 1982, le Cameroun n'a jamais manqué deux phases finales de la Coupe du monde d'affilée. Ce sera pour la première fois en quarante ans si les Lions ne se qualifiaient pas. Dans l'ensemble, les sélections de l'Afrique du nord ont l'avantage sur celles de l'Afrique au sud du Sahara. La Tunisie jouera tranquille à la maison après sa victoire à Bamako sur le Mali. Les Aigles de Carthages sont à quatre-vingt-dix minutes d'une sixième participation au mondial. Le Maroc a accroché la République démocratique du Congo. Le but inscrit à Kinshasa peut peser lourd dans la balance. Avec ses quatre participations à la phase finale, le Maroc est favori de cette confrontation. Le match Nigeria- Ghana reste très ouvert d'autant plus que lors de la première manche, les deux sélections n'ont pas pu se départager, 0-0. le Nigeria est la sélection africaine la plus régulière lors de ces dernières années. Depuis 1994, il n'a manqué qu'une seule phase finale, celle de 2006. Après avoir découvert la compétition en 2006, le Ghana a enchaîné trois participations avant de manquer la Coupe du monde en Russie. Vaut-il le manquer pour la deuxième fois d'affilée ?

James Golden Eloué

VISA FOR MUSIC

Des artistes appelés à postuler

L'appel est dédié aux artistes ainsi qu'aux groupes de tous les styles musicaux valorisant les musiques du Maroc, de l'Afrique, du Moyen-Orient et du monde. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 avril à tous les artistes, y compris ceux des éditions précédentes qui n'ont pas été sélectionnés.

Pour être éligible, il faut être un artiste professionnel, un groupe existant depuis au moins un an et ayant une bonne expérience de la scène ; avoir plus de 18 ans ; toutes les candidatures doivent avoir pour base des performances live et de la musique originale. Les intéressés sont invités à remplir le formulaire de candidature en ligne sur le site web de «Visa for music».

La sélection se fera par le comité de programmation et le jury de «Visa for mu-

sic» au cours de laquelle une trentaine d'artistes et groupes seront retenus. La neuvième édition aura lieu du 16 au 19 novembre 2022 à Rabat, au Maroc

Plusieurs activités seront organisées, notamment des speed-meetings ; d'expo stands ; des conférences et tables rondes ; formations profes-



VISA FOR MUSIC
AFRICA MIDDLE EAST MUSIC MEETING

sionnelles et ateliers, concerts, afters, etc.

Le festival et marché professionnel des musiques d'Afrique et du Moyen-Orient, «Visa for music», a pour mission de faire découvrir de nouveaux talents et de leur donner une vitrine auprès des professionnels de la culture à l'international pour favoriser la création de partenariats.

C'est une plateforme qui favorise les oppor-

tunités de rencontres et contribue à la visibilité des artistes. Elle est le carrefour incontournable du développement de la filière des industries culturelles africaines. Créé en 2014, il est le premier festival des musiques d'Afrique et du Moyen-Orient incluant un marché professionnel favorisant le développement et le renforcement du réseau des professionnels dans les régions concernées avec les réseaux internationaux.

Rosalie Bindika

ENVIRONNEMENT

Création d'une nouvelle aire protégée dans le Mayombe

Dans le but de contribuer à la préservation de la biodiversité, des écosystèmes et des ressources naturelles de la forêt du Mayombe, le ministère de l'Economie forestière, avec l'appui du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le Fonds mondial pour la protection de l'environnement (FEM), met en œuvre, dans le département du Kouilou, le Projet Conkouati-Dimonika. Une initiative qui associe les organisations non gouvernementales et les communautés locales.

Le projet de création du complexe d'aires protégées Dimonika-Tchimpounga (PCCD), dont l'objectif est d'avoir une nouvelle aire protégée dans le Mayombe qui va s'ajouter aux trois autres existantes (Conkouati-Douli, Tchimpounga, Dimonika), bénéficie du soutien d'ESI Congo qui appuie et accompagne la création du complexe d'aires protégées et corridors Conkouati-Dimonika, grâce à l'appui de Biopama, un programme de financement des aires protégées par l'Union européenne et les ACP.

Ce projet va contribuer à préserver les valeurs essentielles des forêts naturelles du massif forestier du Mayombe, la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers, a dit Guillaume Tati, directeur d'ESI Congo. «*En tant qu'acteurs de la société civile, nous sommes une des rares organisations qui travaille dans la conservation des espèces, de la biodiversité dans la forêt du Mayombe. Comme la nouvelle aire qui est en train d'être créée est à Kakamoeka, le district où*

nous travaillons, il s'est développé une synergie ou un rapprochement entre le PCCD et nous. Le PCCD a besoin d'appui, des partenaires qui vont le soutenir et l'accompagner dans le projet. C'est à ce sujet que nous apportons notre appui en termes de mobilisation de fonds et les autres facilités pouvant garantir le succès du projet. On met aussi à la disposition du PCCD un certain nombre de données techniques et on procède aussi au plaidoyer institutionnel», a ajouté Guillaume Tati.

Pour Wenceslas Serge Gabin Ponguily, coordonnateur national du Projet de création du Complexe d'aires protégées Complexe Conkouati-Dimonika-Tchimpounga, les nouvelles aires protégées (réserve forestière de Ntombo), corridors biologiques (Dimonika-forêt Ntombo-Tchimpounga) et le complexe de PA de Conkouati-Dimonika-Tchimpounga vont accroître la superficie de ces aires dans le pays. Il s'agit d'améliorer la connectivité de l'habitat entre ces aires en s'appuyant sur les trois points



Une vue du complexe Conkouati-Dimonika dans le département du Kouilou/DR

fondamentaux que sont la répression avec la mise en place des conseils communautaires de conservation qui veilleront sur la durabilité des ressources naturelles, les mesures d'accompagnement appuyant des projets ciblés des communautés locales développées dans les domaines de l'écotourisme, de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture sans oublier leur participation au projet.

Ce modèle de participation des communautés et du secteur privé, unique en son genre au Congo, va améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées, a-t-il renchéri.

Au nombre des actions déjà

menées par ESI Congo dans le cadre dudit projet figurent l'identification des parties prenantes, la mise en œuvre d'un livret de création qui sera distribué dans tout le pays, l'appui à la sensibilisation du secteur privé, l'identification des opportunités offertes par le projet.. «*Ce projet est important pour le développement du Congo, parce qu'il permet d'assurer la durabilité des ressources naturelles. C'est un outil de fierté car il permet le développement de l'écotourisme, va générer des compétences que l'on peut trouver localement et est*

source de création d'em-

plois », a conclu Wenceslas Serge Gabin Ponguily. Ce projet prendra fin en 2023 avec la création de la réserve de Ntombo, des corridors, des complexes, sans oublier la participation des organes de cogestion, des appuis communautaires...

Depuis 2008, ESI Congo déploie ses activités de protection de la biodiversité de la forêt du Mayombe dans le district de Kakamoeka, situé en périphérie des aires protégées visées par le PCCD. L'association y met en œuvre des activités de conservation des derniers grands singes de la forêt du Mayombe.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

La communauté camerounaise à Pointe-Noire lance le tournoi de l'indépendance

Prélude à la célébration de l'indépendance de la République du Cameroun, le 20 avril prochain, la communauté camerounaise vivant à Pointe-Noire a lancé, le 27 mars au complexe sportif, un tournoi de football qui regroupe cinq équipes.

En match d'ouverture, VCT a battu Camair-Co (1-0). La seconde rencontre a été, quant à elle, remportée par Damboutos face à Bord-bord sur le même score.

Ce tournoi, ont indiqué les organisateurs, se joue en formule championnat en aller simple. Les deux meilleures équipes à l'issue de la première phase joueront la finale le 20 avril, jour de la célébration de l'indépendance de la République du Cameroun. Le tournoi regroupe cinq équipes et se poursuivra tous les dimanches au complexe sportif de Pointe-Noire. En vue de la réussite de cette édition de relance après deux ans de passage à vide suite à la pandémie du coronavirus, l'un des organisateurs, le coach Tchapi, a lancé un appel à tous les participants à faire preuve de fair-play.

Charlem Léa Itoua

ACTION SOCIALE

Le Centre médical Kiminou concrétise son élan de cœur à l'endroit de la population

Inauguré, il y a une semaine, le Centre médical Kiminou, matérialisant son credo d'être au service de la population, a pris en charge tous les actes d'accouchement du premier bébé né dans ce centre. Une promesse faite par Christo-Colomb Kiminou, président-fondateur de l'association Kiminou pour la santé communautaire, à la population de Voungou, Loussala, Km 10, Mbota, Mpaka...

Le 25 mars, le couple Jean-Aimé Mbougou et Audrey Loukouba a donné naissance au bébé Dieuveille, le premier nouveau-né enregistré dans le centre flambant neuf Kiminou. La layette du bébé, les actes d'accouchement, les ordonnances et les divers objets et produits nécessaires ont été pris en charge par Christo-Colomb Kiminou.

«*Chose promise chose due, par cet acte, je viens payer la dette de la promesse que j'avais faite à l'inauguration, en prenant en charge la totalité des actes d'accouchement du premier bébé né dans le centre. Le bébé Dieuveille est né ici dans de bonnes conditions. Son poids, sa taille, son périmètre crânien sont normaux. C'est un accouchement sans incident majeur et signe particulier*», a confirmé Christine Mantsounga, la sage-femme du



centre. «*Certes, devant la population, nous avons dit ne prendre en charge que la layette, mais au regard de certaines conditions, nous avons été amenés à ajuster notre plan en payant aussi les ordonnances, même des produits ne se trouvant pas dans notre pharmacie. Et comme il fallait aussi s'occuper de la maman, c'est complètement une offre qui a été faite au couple pour le bébé Dieuveille*», a ajouté le président de l'association Kiminou.

Christo-Colomb Kiminou, le bébé, les parents/Adiac Depuis l'inauguration, plusieurs gestes de cœur et d'amour ont été faits à l'endroit de la population, notamment le dépistage gratuit de la tension artérielle et du diabète «*A ce jour, 480 personnes ont été dépistées, nous attendons encore 1320 pour atteindre notre chiffre butoir qui est 1800. En semaine, 375 personnes ont été consultées gratuitement*», a-t-il ajouté, avant de lancer l'appel à la population de fréquenter le centre qui est à son service.

H.B.M.

COOPÉRATION

La Banque mondiale réaffirme son engagement à accompagner le Congo

Le vice-président de la Banque mondiale (BM), Ousmane Diagana, a rassuré, le 28 mars à Brazzaville, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, que son institution est disposée à œuvrer avec le Congo pour l'atteinte des objectifs définis dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026.

L'entretien entre le chef du gouvernement et la délégation de la BM qui séjourne au Congo depuis quelques heures a tourné autour des points jugés cruciaux par Ousmane Diagana. Il s'agit, par exemple, de la vision du développement du Congo s'appuyant sur le PND ; du partenariat actuel entre les deux parties. Anatole Collinet Makosso a, en effet, présenté à ses hôtes les potentialités énormes que le Congo regorge et l'engagement résolu du pays à aller vers les réformes structurelles et sectorielles importantes.

Selon Ousmane Diagana, ces potentialités jouxtent avec l'accompagnement de tous les partenaires, en particulier la BM qui souhaite que le Congo accélère sa croissance en la rendant inclusive et porteuse d'opportunités partagées. « Je lui ai donné des assurances que la BM, forte de l'appropriation de l'agenda de développement du Congo, sera à ses côtés. Nous avons, sur le plan interne, révisé récemment notre stratégie de partenariat avec le Congo pour



Les deux parties pendant l'audience Primature. DR

qu'il soit davantage aligné sur les objectifs de développement du pays. Sur le plan de notre propre stratégie régionale, nous avons mis un accent sur quatre éléments qui sont pertinents aussi bien pour le Congo que l'ensemble des pays de l'Afrique centrale

», a déclaré le vice-président de la BM à sa sortie d'audience. Le premier élément de cette stratégie concerne l'importance des institutions solides, stables, crédibles dans le cadre d'une gouvernance bien appuyée ; le second est relatif à l'urgence de faire des réformes

pouvant permettre à l'économie de créer des opportunités d'emplois pour tous, notamment pour les jeunes. Pour avoir mis l'accent sur la diversification de l'économie, le Congo est, a-t-il dit, sur une très bonne trajectoire. Les autres éléments consistent à

l'autonomisation des femmes et la lutte contre les effets du changement climatique en mettant un accent très fort sur l'adaptation.

« Ce que le PND au niveau du Congo dispose comme priorités, c'est en convergence avec ces quatre éléments », a reconnu Ousmane Diagana.

Le Premier ministre s'est, de son côté, félicité du partenariat entre le Congo et la BM, surtout la réponse rapide que cette institution financière et de développement a apportée dans le contexte de la covid-19. En effet, la BM a été l'une des premières institutions à mobiliser des ressources pour aider le Congo à lutter contre cette pandémie et à soutenir les mesures urgentes prises pour contenir son expansion. Cette institution de Bretton Woods a également soutenu des initiatives ayant permis au système éducatif congolais de fonctionner en s'appuyant sur les avantages, les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information.

Parfait Wilfried Douniama

Le vice-président de la Banque mondiale en mission à Brazzaville

Arrivé le 27 mars dans la capitale congolaise, Ousmane Diagana, le vice-président pour l'Afrique de l'ouest et du centre de la Banque mondiale, est venu booster le lien de coopération entre son institution et la République du Congo, à travers des projets conjoints. La Banque mondiale est l'un des principaux partenaires financiers du pays, avec un portefeuille d'intervention estimé à plus de 575,31 millions de dollars, environ 344,5 milliards FCFA.

Ousmane Diagana a été accueilli à sa descente d'avion par la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas. Son premier message a été celui de saluer l'excellent partenariat entre le Congo et l'institution de Bretton Woods, traduit par l'assistance technique et financière.

« Le Congo et la Banque mondiale entretiennent un partenariat très riche et fructueux qui se manifeste par une variété de programmes de développement, dans le cadre d'une assistance financière et technique (...) Comme le reste du monde, le Congo a été touché par la pandémie, ce qui a impacté son économie et les conditions de vie de sa population. Je tiens à féliciter les autorités congolaises pour avoir bien géré la pandémie », a déclaré le vice-président de la Banque mondiale.

Il a également ajouté que le but de la mission de travail à Brazzaville est de venir écouter les autorités congolaises et de voir la possibilité de renforcer la coopération entre les deux parties. L'institution financière internationale finance actuellement onze projets socio-économiques au niveau national, dans les domaines de l'agriculture, de la formation, de la santé, des filets sociaux, de l'environnement, du numérique, de l'appui au secteur privé, de la statistique...

Fiacre Kombo

COMMÉMORATION

L'an un de la disparition de Guy Brice Parfait Kolelas célébré à Kinkala

Le temple salutiste, poste de Kinkala, chef-lieu du département du Pool, a abrité le 27 mars une messe d'action de grâce célébrée en hommage au président de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH Yuki), décédé en mars 2021. La messe s'est déroulée en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.



Le Premier ministre assistant à la messe à Kinkala Primature

Dans une union de prières, les fidèles ont été exhortés à la culture de paix et d'amour pour le pays et entre Congolais. Député de la deuxième circonscription de Kinkala, Guy Brice Parfait Kolelas avait été foudroyé en pleine course pour le fauteuil présidentiel. Le secrétaire général de l'UDH-Yuki, Cyr Rodrigue Mayanda, a appelé la famille biologique et politique de Guy Brice

Parfait Kolelas à l'harmonie et à l'entente qui doivent être le seul code de conduite.

Invité par la famille politique de Guy Brice Parfait Kolelas, le Premier ministre a véhiculé un message d'amour, de paix, d'unité et de concorde. « Je suis venu partager ce message à la population du Pool, aux acteurs politiques de toute obédience, de tout le pays pour que l'appel

au changement qui est souvent vanté comme testament de Parfait Kolelas soit accueilli comme un appel au changement de mentalités, au changement des pratiques, des habitudes afin que dans ce département mythique et emblématique, on n'est plus à revenir sur les comportements d'hier d'appel à la violence, qu'on n'est plus à revenir sur l'intolérance qui y est souvent pratiquée », a indiqué Anatole Collinet Makosso, insistant sur la nécessité de promouvoir ensemble la concorde, l'unité. Il a également rappelé que le président fondateur de l'UDH-Yuki était quelqu'un avec qui il avait travaillé en étroite collaboration non seulement au gouvernement mais également en dehors de l'exécutif car il fut pour lui un frère et un ami.

Parfait Wilfried Douniama